

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 3276

présenté par
Mme Rist

à l'amendement n° 1688 du Gouvernement

ARTICLE 6

À l'alinéa 7, supprimer les mots :

« par voie réglementaire, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel